

Le PUY, le 6 septembre 2011



Lettre du SE-Unsa 43 à l'inspectrice d'académie de la Haute-Loire

Madame l'Inspectrice d'Académie,

J'ai l'honneur de vous informer, que le SE-Unsa vient d'engager au plan national un plan d'actions sur le dossier de la direction et du fonctionnement d'école, pour exiger un secrétariat administratif pérenne.

Dans un premier temps, le SE-Unsa donne pour consigne le blocage, en septembre, des remontées administratives.

Le conseil national du SE-Unsa a décidé cette action suite à la rupture de l'engagement ministériel sur l'assistance administrative, mise en œuvre en 2006 en application du protocole d'accord sur la direction d'école signé par notre seule organisation syndicale.

Cette assistance administrative plébiscitée sur le terrain, a apporté une aide précieuse au fonctionnement de l'école primaire.

Alors qu'elle nécessite désormais une traduction en emplois stables, elle est mise brutalement en extinction, renvoyant une majorité de salariés EVS au chômage.

Vous comprendrez que la découverte de la consigne ministérielle, précisée dans une note confidentielle du 4 juillet, de ne procéder à aucun recrutement ni renouvellement d'EVS-aide administrative ouvre un conflit qui n'est pas de notre fait.

Cette décision unilatérale met à mal le fonctionnement des écoles et va impacter les personnels, les élèves et leur famille. Elle intervient, c'est un comble, au moment même où notre ministre de tutelle prône le retour de la morale dans l'enseignement primaire.

C'est la négation de tout ce qui doit être conduit à cette rentrée pour assurer le bon fonctionnement des écoles :

- accueil et organisation administrative de l'école pour la nouvelle année scolaire (fiches de renseignements, fiches d'urgence, assurances scolaires...)
- collaboration avec les municipalités,
- réunion des différentes équipes de suivi des élèves,
- coordination des actions pédagogiques et mise en œuvre de projets,
- planification de l'utilisation des équipements...

Les équipes des écoles vont devoir faire face sans aide. Alors que l'année ne fait que débuter, c'est l'exaspération et la colère qui montent !

Pour le SE-Unsa, des réponses immédiates doivent être apportées. Les récentes déclarations du président Sarkozy sur la création de 20 000 emplois aidés doivent être suivies d'effet et satisfaire les recrutements d'EVS-aide administrative. Dans l'attente, le SE-Unsa engage les directeurs et les équipes des écoles dans cette première étape d'actions syndicales de blocage des remontées administratives en septembre.

Restant à votre disposition pour tout échange sur ce dossier, veuillez agréer, Madame l'Inspectrice d'académie, l'expression de mes salutations distinguées.

Didier FABRE
Syndicat des Enseignants - UNSA 43